

Expérimentation Fil en Commun

Fin de vie des vêtements professionnels

Rapport d'évaluation
Mars 2025



Valorisation de
textiles professionnels



Accompagnés par le **cent**sept

Table des matières

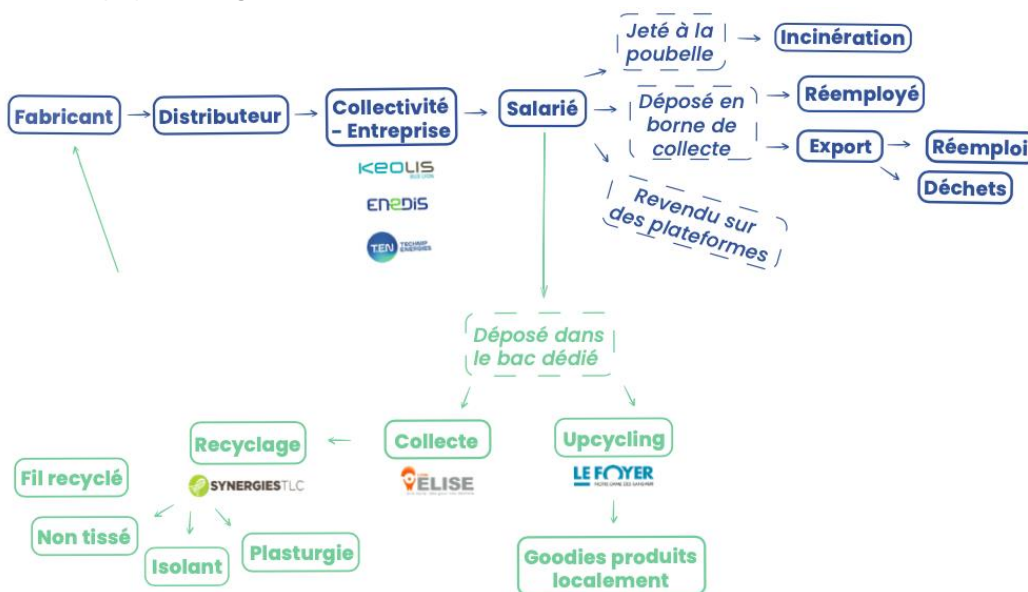
A. La filière textile : des enjeux environnementaux et un contexte légal & territorial qui ont impulsé une dynamique collective à Lyon	3
1. Pourquoi travailler autour de la question des vêtements professionnel ?	4
2. Ateliers d'intelligence collective et collectif mobilisé	5
B. Expérimentation d'une solution mutualisée d'upcycling et de recyclage des vêtements professionnels.....	6
C. Évaluation de l'expérimentation	9
1. Évaluation organisationnelle.....	9
1.1 Le dispositif est acceptable pour une entreprise en termes de moyens et de ressources nécessaires et d'organisation à mettre en place.	9
1.2 La volonté de créer un parcours utilisateur unifié se heurte à aux différentiels de fonctionnement des structures porteuses.	12
1.3 Une offre mutualisée que les porteurs se sont peu approprié.	12
2. Évaluation économique	13
2.1 Viabilité économique de la solution	13
2.2 L'offre est acceptable pour les entreprises bénéficiaires	14
3. Évaluation sociale	16
3.1 Fil en commun soutient des emplois chez les porteurs	16
3.2 Les salariés des entreprises adhèrent et sont satisfaits.	16
3.3 Le rôle de l'insertion est perçu comme déterminant dans l'offre	17
3.4 Des coopérations sont créées dans le cadre du projet : les acteurs ont une meilleure connaissance de l'écosystème et de leur rôle en son sein, et identifient mieux les autres acteurs.	17
4. Évaluation environnementale	18
4.1 La solution permet d'augmenter la récupération et le recyclage des textiles professionnels et réduit l'impact environnemental de la fin de vie des vêtements professionnels.	18
4.2 L'expérimentation favorise le changement de comportement des salariés	20
D. Bilan et axes d'amélioration du fonctionnement après l'expérimentation ...	22
E. Recommandations pour le déploiement de la filière de valorisation des vêtements professionnels en fin de vie.	23
1. Entreprises utilisatrices de vêtements professionnels	23
2. Acteurs publics.....	23
3. Acteurs de la filière textile	24
F. Conclusions.....	24

Ce rapport présente l'évaluation de l'expérimentation fil en commun, projet mené en 2023 et 2024 par un collectif d'acteurs du territoire lyonnais. Il expose la mise en œuvre et le déroulement de l'expérimentation ainsi que les principaux apprentissages qui en émergent.

A. La filière textile : des enjeux environnementaux et un contexte légal & territorial qui ont impulsé une dynamique collective à Lyon

Le secteur du textile est un des plus polluants : 4 milliards de tonnes d'équivalent CO2 sont émis chaque année par le secteur du textile dans le monde, ce qui représente entre **2 à 8% des émissions mondiales de gaz à effet de serre** (dioxyde de carbone, méthane, etc.) selon l'ADEME¹. En outre, la production textile est responsable d'environ **20% de la pollution des eaux** dans le monde à cause de l'utilisation de substances chimiques au cours des différentes étapes de production. Par ailleurs, une grande partie des fibres utilisées sont synthétiques et issues de l'industrie pétrolière, ce qui engendre une pollution supplémentaire lors de l'entretien de ces vêtements : on estime que 240 000 tonnes de microparticules de plastiques sont rejetées dans l'environnement chaque année.

Alors que la production a de nombreux impacts, **l'usage et la fin de vie des vêtements le sont également** : en France, ils **représentent 10% du bilan carbone des vêtements**. Plus de 70% des vêtements sont jetés et finissent à la décharge ou sont incinérés et **plus de la moitié des vêtements collectés ne sont pas traités en France**, finissant souvent dans des décharges à ciel ouvert dans des pays émergents.²



La filière textile actuelle linéaire et la volonté d'apporter de la circularité grâce à l'expérimentation

La filière textile est de surcroît caractérisée par des pratiques d'exploitation notamment lors de la production, avec des conditions de travail des ouvrières textiles particulièrement dures (absence fréquente de protection sociale ou syndicale, des salaires en dessous des minima vitaux).³

¹ [L'industrie textile dans le monde](#), ADEME

² [Guide de décarbonation – entreprises du textile](#), WeCount, 2023

³ [L'industrie textile dans le monde](#), ADEME

1. Pourquoi travailler autour de la question des vêtements professionnels ?

Les vêtements professionnels, un gisement important et caractérisé :

- Le port des vêtements d'image de marque (VIM) et des équipements de protection individuelle (EPI) concerne **près de 8 millions de français** dans le secteur public et privé : hôpitaux, police, pompiers, restauration etc. Il s'agit donc d'un gisement conséquent
- Pour respecter des règles de sécurité, **certains de ces textiles répondent à de nombreuses normes** : ils doivent par exemple subir un nombre limité de lavage, après quoi ils sont jugés non utilisables. Par ailleurs, les **changements de logo ou d'identité de la marque impliquent aussi le renouvellement total des VIM**. Il est donc envisageable de collecter un gisement important, uniforme, et caractérisé de vêtements professionnels usés, ce qui facilite le traitement, le recyclage, l'upcycling.

Des besoins des entreprises utilisatrices de vêtements professionnels.

Aujourd'hui, il existe **peu de solutions de collecte et de traitement des vêtements professionnels en fin de vie**. Plusieurs cas de figure se présentent quand les vêtements sont hors d'usage :

- **Les salariés conservent leurs vêtements** (sans traçabilité pour l'entreprise) et les **réutilisent** (vêtement d'intérieur, jardinage), ils peuvent les **jeter** à la poubelle, les **donner** via les points d'apport volontaire ou encore les **revendre** sur des plateformes de seconde main.
- Les vêtements sont **stockés au sein des entreprises** pendant plusieurs années et mobilisent des espaces de stockage, d'autant plus lorsqu'un logo change et que tous les vêtements professionnels doivent être renouvelés
- Les vêtements sont **enfouis ou incinérés** via des prestataires de déchets classiques.

Un enjeu environnemental et social : travailler sur la fin de vie des vêtements professionnels est un moyen d'agir en cohérence avec les politiques RSE des entreprises.

- Soutenir l'économie locale et s'ancrer sur le territoire via une **politique d'achat durable** et local (pour la fin de vie mais aussi dès l'achat, en intégrant des critères d'écoconception)
- Mobiliser les salariés et montrer **l'engagement des entreprises** : possibilité de redonner les vêtements à des personnes en précarité, de créer de l'emploi pour des personnes exclues, en situation de handicap, sensibiliser au tri, à la réparation
- A Lyon, territoire historique du textile avec les soieries et les Canuts, il y a un tissu dense d'acteurs travaillant autour des Textiles et Linges Ménagers. Encore peu d'initiatives abordent la question des vêtements professionnels, secteur qui se structure autour de quelques acteurs importants sur le territoire.

Un levier important pour l'économie circulaire : **La Loi Anti-Gaspillage pour une économie circulaire (AGEC)**

- Le décret de la Loi AGECE promulguée en juillet 2021, relatif à l'article portant sur le tri à la source en entreprise (article 74) aura des conséquences sur les entreprises utilisatrices de vêtements professionnels et sur leur gestion des déchets textiles. **Depuis le 1er janvier 2025, les entreprises doivent ajouter le tri des déchets textiles au tri des flux de tri « cinq flux » en tri « six flux » : à partir du papier, métal, plastique, verre et bois déjà en vigueur.**
- Travailler sur ce sujet permet donc aux entreprises de s'adapter à l'évolution de la réglementation.

2. Ateliers d'intelligence collective et collectif mobilisé

Pour répondre à ces enjeux, le Labo « Économie circulaire et textile » s'est déroulé d'avril à novembre 2021 à travers 7 ateliers d'intelligence collective mobilisant une quinzaine acteurs du territoire en lien avec la thématique. L'objectif du Labo est d'imaginer et de construire collectivement plusieurs solutions concrètes pour :

- Passer d'une logique linéaire à une **logique circulaire pour réduire l'impact carbone de la filière**
- **Créer des postes en insertion pour des personnes éloignées de l'emploi**, favoriser la montée en compétences des publics fragiles

Après avoir partagé les enjeux clés sur le territoire pour favoriser le développement de l'économie circulaire et la création d'emplois dans la filière textile, les participants ont imaginé des solutions.

Collectif initial

Réseaux, fédérations
et pôles de compétitivité



Entreprises



Collectivités et
acteurs publics



Experts Economie circulaire / textile



Acteurs textiles, de l'ESS et de l'insertion



À la suite des ateliers, un collectif restreint a décidé d'expérimenter un des projets issus des ateliers, nommé Fil en Commun, afin de valoriser les vêtements professionnels en fin de vie.

Collectif mobilisé pour l'expérimentation

Les porteurs engagés



Des entreprises testeuses



Ils suivent l'expérimentation



B. Expérimentation d'une solution mutualisée d'upcycling et de recyclage des vêtements professionnels.

Le projet Fil en commun propose une **offre mutualisée** pour la gestion de la **fin de vie des vêtements professionnels**, alliant **upcycling** et **recyclage** et reposant sur des **acteurs locaux** de l'économie sociale et solidaire, soutenant des **emplois en insertion**. L'expérimentation collective a été menée dans les **conditions réelles du marché** avec une **évaluation** permettant de comprendre **ce qui fonctionne** dans le dispositif mais **aussi ce qui reste à travailler et améliorer**, afin de faire des **recommandations** à l'écosystème pour permettre le **déploiement** de cette filière à l'échelle du territoire.

Expérimenter permet en effet au collectif de :

- Passer à l'action : montrer que c'est possible d'agir, de faire autrement.
- Suivre le cap décidé collectivement
- Être au plus près des retours des entreprises

Fonctionnement du projet.

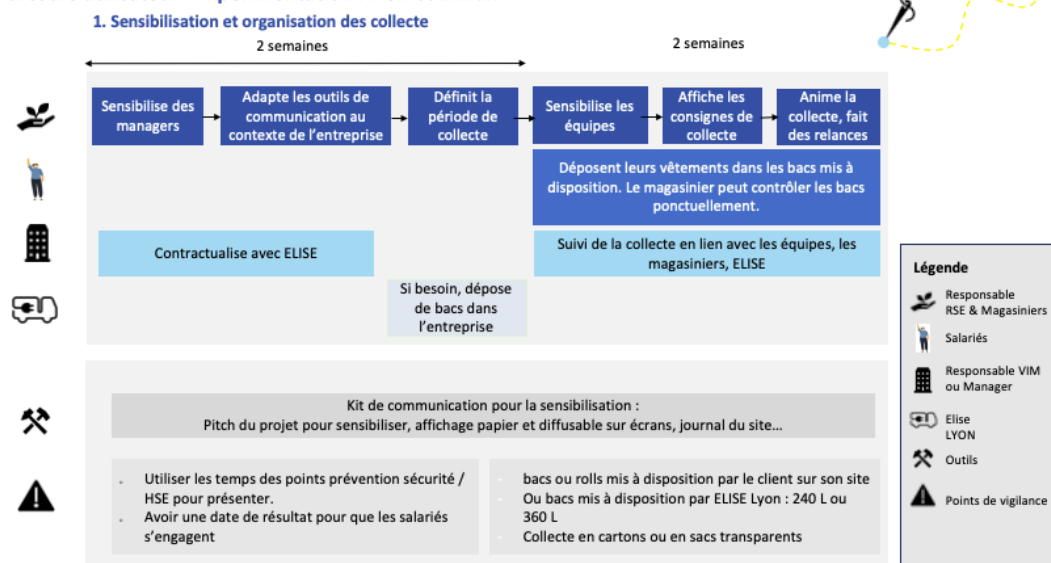
Le projet se décompose en 3 étapes : La sensibilisation et la collecte, l'upcycling et le recyclage.

Schéma synthétique du parcours utilisateur



Tout d'abord, la sensibilisation et la collecte des vêtements dans les entreprises

Parcours utilisateur - Expérimentation Fil en Commun



Étape 1.1 : Sensibilisation

Aujourd'hui, les entreprises et collectivités fournissent des équipements de protection et/ou vêtements image de marque (VIM) à leurs salariés à travers des dotations sans organiser la fin de vie de ces vêtements. Il est important de pouvoir sensibiliser les salariés qui les utilisent car il s'agit là d'un changement de comportement à insuffler.

Étape 1.2 : collecte

Dans le cadre de l'expérimentation :

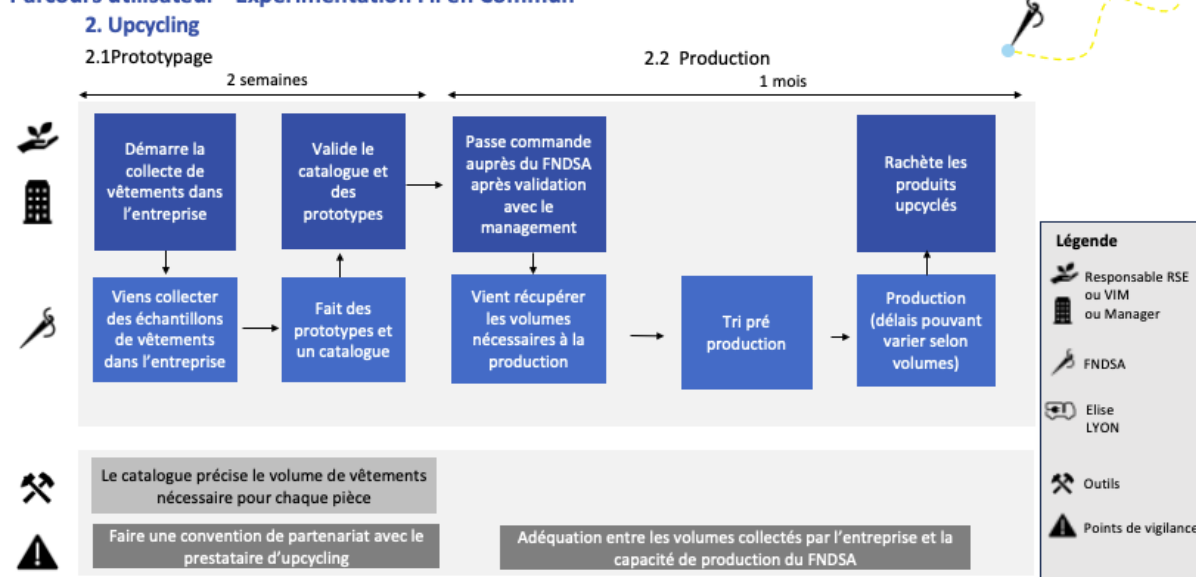
- Des bacs de 240 L sont mis en place par ELISE LYON sur chaque site participant à une collecte.
- Une communication est réalisée en amont et explique le cadre de l'expérimentation et son intérêt.
- Il a été précisé de ramener des vêtements professionnels propres (préalablement lavés). Nouvelles Fibres Textiles a à cet effet produit un [cahier des charges](#).
- La collecte est réalisée par Élise Lyon. Une fois la tournée de collecte finalisée, les vêtements sont stockés sur le site de Villeurbanne puis un sur-tri est réalisé afin de retirer les vêtements qui ne peuvent être valorisés (souillés par exemple)



Des salariés d'Elise collectent dans les bacs mis à disposition, ou récupèrent directement les cartons des entreprises.

Étape 2.1 : Passage d'une commande en upcycling

Parcours utilisateur - Expérimentation Fil en Commun



En parallèle de la collecte pour recyclage, l'entreprise s'accorde avec le Foyer Notre Dame des Sans Abris (FNDSA) sur une sélection de pièces parmi le [catalogue de produits upcyclés](#) du FNDSA et un volume à produire. Sur cette base, le foyer récupère les vêtements permettant la production.



Étape 2.2 : Production en upcycling

Différentes pièces peuvent être produites, sur mesure, par les salarié.es en insertion de l'atelier de couture du FNDSA situé aux Grandes Voisines.

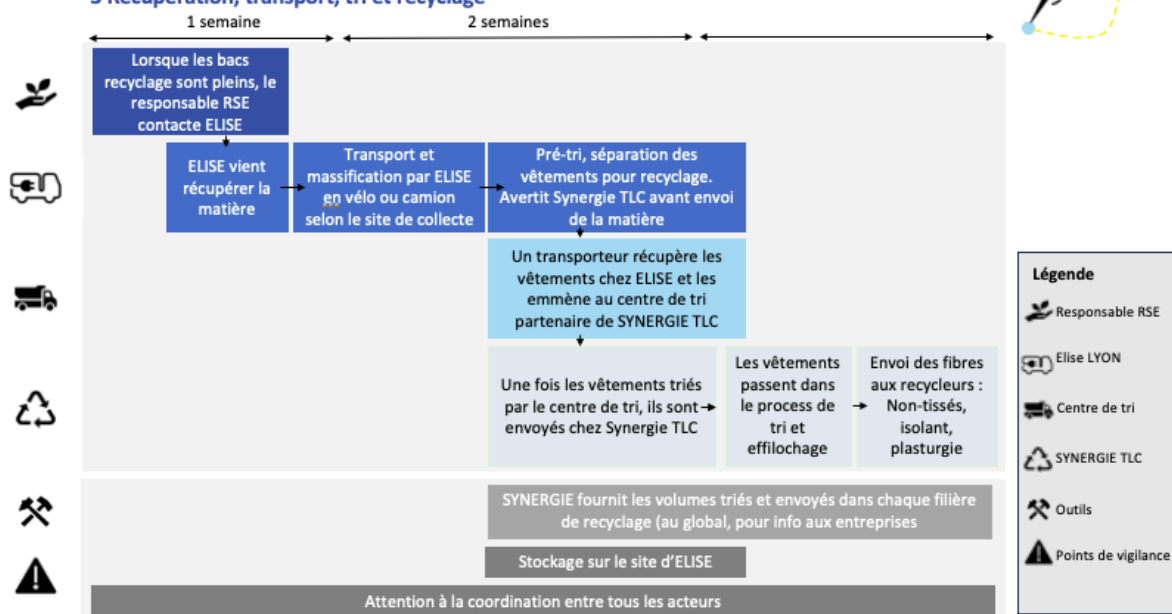


Étape 3 Transport, tri & Recyclage

Cette étape concerne tous les vêtements collectés par ELISE LYON qui sont stockés sur leur site de Villeurbanne et qui ne font pas l'objet d'upcycling.

Parcours utilisateur - Expérimentation Fil en Commun

3 Récupération, transport, tri et recyclage



3.1 Transport

ELISE LYON prépare la matière afin que le gisement soit de la meilleure qualité possible puis fait appel à un transporteur qui va apporter les vêtements à un centre de tri partenaire de Nouvelles Fibres Textiles. Ce transport engendre un coût supplémentaire qui renchérit le prix du dispositif.

3.2 Tri & Recyclage

Synergies TLC participe au projet Nouvelles Fibres Textiles dont l'objectif est de trier automatiquement les vêtements pour produire de la matière première secondaire. Cette matière première peut être soit intégrée à la fabrication d'isolants, envoyée dans les filières de plasturgie, ou produire du fil recyclé qui peut à nouveau être utilisée dans la fabrication de vêtements.



Afin de tester le dispositif présenté ensuite, **3 entreprises ont été mobilisées :**

- **Keolis Lyon** est une grande entreprise qui exploite le réseau de bus de la métropole de Lyon. Chez Keolis, le sujet des vêtements professionnels est ressorti fin 2023 du côté des salariés lors des cafés RSE. En parallèle, le sujet est remonté par 2 agents de maîtrise jusqu'en CODIR. Des échanges sur le sujet sont réalisés avec le CODIR puis la volonté de travailler sur le sujet est validé début 2024.
- **Enedis Lyon** gère l'entretien, la maintenance et la modernisation du réseau électrique de la région lyonnaise. Chez Enedis, la volonté de travailler sur les vêtements professionnels vient du service HSE originellement. Un volume d'EPI important est consommé et c'est un sujet important pour la structure
- **Technip** indique que la collecte a été lancée à la suite d'un re-flocage d'EPI. Du réemploi de leurs sac à dos et pochette d'ordi a également été réalisé. À la suite de la constitution de ce stock, ELISE LYON a été prévenue, un devis a été fait et la collecte lancée.

C. Évaluation de l'expérimentation

Nous avons décidé de mener une évaluation pour mettre en place une amélioration continue pendant l'expérimentation et accompagner le collectif à être dans une posture d'apprentissage, et valider ou invalider les hypothèses de départ. Le collectif porteur de l'expérimentation a été mobilisé fin 2023 pour coconstruire le protocole d'évaluation. En premier lieu, une question évaluative a été définie, permettant de cadrer l'ensemble de la démarche d'évaluation. Elle a été formulée ainsi : « **Dans quelle mesure l'offre Fil en Commun simplifie et améliore la gestion de la fin de vie des textiles professionnels ?** ».

Pour répondre à cette question, nous avons observé 4 dimensions pour analyser l'action du collectif : économique, organisationnel, social et environnemental.

1. Évaluation organisationnelle

Ce premier effet observé permet d'étudier la **facilité avec laquelle le dispositif Fil en Commun peut être mis en place par les opérateurs, dans une nouvelle entreprise**. Il observe l'acceptabilité de la part des entreprises, la **fluidité de l'organisation** des porteurs ainsi que leur **appropriation de l'offre**.

1.1 Le dispositif est acceptable pour une entreprise en termes de moyens et de ressources nécessaires et d'organisation à mettre en place.

1.1.1 Le rôle crucial des responsables hygiène, sécurité & environnement ainsi que des magasiniers pour initier la première collecte.

Différentes ressources sont à mobiliser en interne de l'entreprise afin de lancer la collecte : des temps de travail pour réfléchir à la mise en œuvre, communiquer, relancer les salariés, répondre aux questions et faire le lien avec Elise Lyon.

Les entreprises soulignent le **rôle crucial des animateurs HSE** (Hygiène, sécurité, environnement) **et magasiniers** sur les sites, relais nécessaires de l'action auprès des salariés. Chez Keolis, le responsable HSE a travaillé en amont avec le soutien des animateur.rices HSE, chacun.e ayant un ou plusieurs sites en gestion. Le service communication a également travaillé en soutien en produisant et diffusant les supports de communication. Le rôle des animateur.rices a été de communiquer le message auprès des collaborateurs et de répondre aux questions. Cela a représenté environ 3 à 5 jours ETP en cumulé. **Keolis estime que le projet a été digeste sur la mise en place.**

Du côté d'Enedis, le temps passé est difficile à quantifier en ce qui concerne la responsable RSE, puisque c'est le magasinier qui a piloté en direct la collecte sur les sites. Cela s'intégrait dans ses missions quotidiennes et n'a donc pas forcément engendré une charge de travail trop élevée. La pilote de la stratégie bas carbone note que « les magasiniers sont en charge des flux sur tous les sites (4 à Lyon), ils ont la visibilité sur le gaspillage donc sont aussi partants pour faire mieux sur plus de flux ». Elle ajoute : « Les responsables sont en soutien, notamment pour rappeler de mettre ses vêtements dans les bacs. »

Dans l'entreprise Technip, 3 personnes des HSES (Hygiène, santé, environnement, sécurité) ont été mobilisées sur les actions de prise de contact et les devis. **La collecte a été mise en place assez facilement**, avec 2-3 heures de travail environ. La responsable HSES indique qu'« à partir du moment où il y a le point de contact, qu'on sait ce qu'il faut comme informations, que le devis est validé et qu'on connaît la date, ça suffit. C'est même plutôt simple. »

La pilote stratégie bas carbone d'Enedis résume : « Le magasinier a été un plus, attention s'il n'y en a pas et ne peut pas communiquer, relancer, répondre aux questions, etc..., l'équipe communication doit prendre le relais avec des affiches par exemple. »

Il ressort que c'est **le lancement de la première collecte qui nécessite le plus de temps de travail**, car elle instaure un nouveau process dans l'entreprise, facilement répliquable par la suite. Par exemple, la 2^e collecte a été plus facile à mettre en place chez Enedis, notamment car l'entreprise a acheté des rolls sur son site rue Duguesclin à Lyon pour faciliter la collecte. Il y a eu un coût en temps de travail sur la mise en place de la première collecte mais pas de coût supplémentaire sur la seconde collecte. « C'est un effort non négociable car nous avons besoin de se préparer pour le 01.01.25 avec la réglementation » conclue la pilote de la stratégie bas carbone. Un point de vigilance a été remonté chez Keolis : la mise en place d'une première collecte au sein de l'entreprise peut rencontrer des difficultés si l'équipe responsable n'a pas de temps dédié. Également, il faut faire attention à la place disponible dans les entreprises s'il y a un besoin de stocker temporairement des vêtements ou des bacs pleins.

Le projet fil en commun nécessite donc un investissement en temps au lancement de la première collecte, puis le projet s'intègre bien dans les missions des magasiniers. Les entreprises considèrent **qu'il est assez facile de lancer les collectes de textiles** en mobilisant des ressources humaines en interne, le projet s'intégrant bien dans leurs missions habituelles.



Kakémono produit par Keolis

1.1.2 L'entreprise peut réaliser l'animation d'une collecte seule et les outils de sensibilisation proposés sont appropriés et utiles.

Lors de la première collecte sur le site Duguesclin, Enedis a partagé un document A4 avec l'ensemble des collaborateurs lors d'une prise de poste le matin à 7h15. 3 arguments étaient mis en avant : l'image de marque (réduction des fuites à l'externe), la sensibilisation à l'anti-gaspillage et le soutien à l'emploi en insertion. Cela a servi de base pour la production de supports Fil en Commun. Sur la seconde collecte, il n'y a pas eu de communication spécifique car la mise en place des bacs par suite de la première avait lancé une dynamique de collecte en continu depuis plusieurs mois. Seuls des rappels sur les VIM ont été faits par le responsable de site pour les inciter à remplir les bacs.

Chez Keolis, l'équipe communication a réalisé des supports de com et transmis l'information sur les différents sites. La communication s'est reposée sur les outils produits par l'équipe Fil en Commun à la suite de la première collecte, et **a réalisé des visuels et des kakémonos diffusés sur les sites**, à la fois en format papier, sur des écrans télés et sur l'intranet. La communication a eu lieu 3 semaines / 1 mois avant le lancement de la collecte, début mars 2024. Un post LinkedIn a été publié. Le préventeur HSE indique qu'« il n'est pas nécessaire de communiquer trop tôt pour ne pas perdre le message au milieu des autres communications. »

Il apparaît donc que l'entreprise peut sensibiliser facilement en se reposant sur les outils de communications construits par l'équipe et disponibles dans la [boîte à outils projet](#). Il est nécessaire **d'identifier** au sein de l'entreprise **les canaux de communication adéquats** (affichage papier et écran, intervention lors des points sécurité du matin) et de communiquer au bon moment pour que la sensibilisation soit la plus efficace.

1.1.3 Les outils de sensibilisation des salariés permettent une bonne qualité des textiles collectés.

Cet indicateur vise à observer le taux de vêtements non conformes pour comprendre si la sensibilisation est bien réalisée et les consignes de collecte intégrées par les salariées.

La directrice commerciale d'Elise Lyon, indique que lors des différentes collectes, **aucun vêtement non conforme ou souillé n'a été réceptionné**, ce qui est très positif. La coordinatrice technique chez Nouvelles Fibres Textiles, ajoute que les vêtements apportés par Elise Lyon sur 2024 sont quasiment parfaits, ce qui permet d'avoir de très bons taux de valorisation par la suite. A titre de comparaison, sur les volumes apportés par un autre gros collecteur avec qui Nouvelles Fibres Textiles travaille, le taux de vêtements non conformes sur 10 tonnes apportées avoisine les 30%.

Support de communication Fil en Commun

Fil en
commun



DONNEZ UNE SECONDE VIE
À VOS TENUES PROFESSIONNELLES !



Ces éléments démontrent que la sensibilisation réalisée en amont dans les entreprises a permis aux collaborateurs de bien comprendre les conditions de dépôt, et a permis une meilleure valorisation in fine des vêtements, réduisant le taux d'envoi en CSR.

1.2 La volonté de créer un parcours utilisateur unifié se heurte à aux différentiels de fonctionnement des structures porteuses.

L'intention ici est d'observer dans quelle mesure il est possible de modéliser un process opérationnel qui facilite la circulation de la matière et le lien entre les deux structures porteuses, Elise Lyon et le Foyer Notre Dame des Sans Abris.

La responsable stratégie bas carbone d'Enedis souligne que la **gestion du transport de la matière entre les deux opérateurs n'a pas toujours été très claire**. Par ailleurs, « nous n'avons pas eu d'informations sur des éventuels minimum de commande », ajoute-t-elle. Chez Enedis, l'upcycling va être ponctuel : « parfois, les gens veulent faire une commande mais n'ont pas de gisement de vêtements image de marque (VIM). Cela demande d'avoir une vision centralisée du côté de l'entreprise sur les besoins en upcycling et l'état d'avancement d'une collecte de VIM & équipements de protection individuels (EPI) usagés ». « Nous nous sommes lancés sur la collecte en n'ayant pas anticipé le déroulement entre Nouvelles Fibres Textiles et FNDSA, indique le préventeur HSE de Keolis. Au début, le Foyer avait du mal à voir comment travailler la matière, ça a engendré des délais que nous n'avions pas anticipés »

En termes de passage de commande, il faut que les opérateurs soient rentrés dans les bases clients de l'entreprise. A l'avenir, cela pourrait permettre de mieux centraliser les demandes. Enedis conclut : « En tout cas, il y a un intérêt pour l'upcycling malgré un fonctionnement parfois compliqué. »

La responsable de site du FNDSA note qu'il **peut difficilement y avoir une seule façon de fonctionner car tout dépend de la demande du client**, auquel les opérateurs d'upcycling et de recyclage doivent s'adapter. Elle ajoute : « Dans l'upcycling, c'est toujours du sur-mesure, **toutes les situations sont différentes, il n'y a pas un modèle unique.** »

Du côté d'Elise Lyon, le sentiment est similaire. **L'entreprise faisant soit de l'upcycling soit du recyclage, mais peu souvent les 2 en même temps et avec des interlocuteurs différents, cela rend compliqué une double commande unifiée** ; d'un côté, on a un déchet à recycler, de l'autre, une action de communication au sein de l'entreprise. Avoir un **process unifié** alors qu'il y a deux acteurs avec lesquels se coordonner **complexifie l'organisation**.

En conclusion, la volonté de l'expérimentation de proposer une offre commune et mutualisée d'upcycling et de recyclage des vêtements s'est heurtée à des **fonctionnements différents des deux filières**. **Il apparaît toutefois qu'il peut y avoir un intérêt à ce que les deux structures, FNDSA et Elise Lyon, continuent à recommander l'offre du partenaire et se transmettre des clients**, les 2 actions étant très complémentaires.

1.3 Une offre mutualisée que les porteurs se sont peu approprié.

Cet indicateur étudie **la façon dont les porteurs et prescripteurs se sont approprié l'offre** : comment ils dédient du temps de prospection, la présentent et mobilisent un discours commun dont l'argumentation est adaptée à la typologie d'entreprise et convainc, ou encore comment ils mettent en avant l'offre dans leur communication externe.

Du côté d'ELISE, les équipes commerciales proposent déjà l'offre de recyclage des vêtements professionnels auprès de quelques clients existants, **et il y a d'ores et déjà une demande et une envie ressentie**. Certains freins ont été levés et les matières récupérées sont d'une qualité correcte. **Le seul problème**, de taille, **est l'exutoire** : à date, les trieurs, préparateurs et recycleurs sont chers et il y en a peu, eux-mêmes rencontrent beaucoup de problématiques, ce qui pose des problèmes dans la structuration de la filière et dans la circulation fluide de la matière d'un acteur à l'autre, la matière pouvant rester bloquée pendant plusieurs semaines chez Elise Lyon en attendant qu'elle soit acceptée par les trieurs. Par conséquent, l'offre de fil en commun et la partie upcycling ne sont pas mis en avant (pour le moment). La personne d'Elise Lyon ajoute : « On a tout un tas d'offre qu'on vend, mais on en parle peu, ça perd les gens d'avoir trop d'offres. Les gens appellent pour un besoin spécifique auquel on répond. Par exemple, je ne parle pas souvent de l'upcycling, quand on me contacte, c'est souvent de l'urgence, les gens veulent évacuer. »

La personne de Nouvelles Fibres Textiles ajoute : « La zone floue du projet est l'upcycling, mais ce n'est pas ma partie. Je vois cela comme une cartouche en plus à proposer aux entreprises. Je ne me sentais pas jouer dans la même cour, on est à un niveau industriel. » Le FNDSA complète : « La partie couture et upcycling est tellement une goutte d'eau par rapport aux volumes potentiellement récupérable de vêtements usagés, la production upcycling est minime, je me vois comme toute petite par rapport à tout cela. »

On observe que les **différences de taille, de niveau d'activité et de fonctionnement** entre les différents porteurs font **qu'il est difficile aujourd'hui de proposer une offre commune et co-portée**.

L'évaluation organisationnelle de Fil en Commun met en lumière la **facilité à mettre en œuvre le recyclage**, qui nécessite un effort d'organisation et de mobilisation des équipes modéré pour l'entreprise lors de la première collecte (responsable RSE, animateur.rices), puis **devient rapidement une habitude** dans les process internes. Pour **l'upcycling**, il semble être **réalisé de façon plus ponctuelle** et demande **davantage d'organisation** tout en traitant des **volumes plus faibles**. Globalement, il est difficile d'avoir une offre mutualisée mais il est important de faire du lien entre les 2 porteurs pour diffuser l'information sur toutes les solutions de fin de vie des textiles existantes.

2. Évaluation économique

Cet effet analyse le **modèle économique de l'expérimentation**, à travers la construction du prix par les opérateurs et les problématiques en découlant, en relation avec la perception de ce prix par les clients. Par ailleurs, d'autres solutions concurrentes ont été étudiées afin d'analyser le positionnement de Fil en Commun.

2.1 Viabilité économique de la solution

Le prix proposé par Elise Lyon pour les opérations de collecte leur a permis de trouver un modèle économique à l'équilibre. Cependant, la responsable commerciale souligne que la marge réalisée est assez faible puisque **le stockage dans leurs locaux peut être long et vient ajouter des coûts supplémentaires non anticipés**. En effet, le **contexte économique des centres de tri** a retardé la prise en charge de la matière collectée par Elise Lyon, qui a dû stocker plus d'une tonne de vêtements sur son site pendant plusieurs mois. La responsable commerciale indique qu'un autre coût n'est pas pris en compte dans la tarification : le montage de l'expérimentation

ainsi que le démarchage de clients, qui représente un investissement en temps de travail important.

Détail du coût de la solution

Frais de transport vers centre de tri / tonne	330 €
Frais de traitement Nouvelles Fibres Textiles / tonne (2024)	300 €
Frais de traitement total / tonne	819 €
Frais de traitement par bac de 240L avec marge de sécu	39 €

Le prix de rachat des vêtements par Nouvelles Fibres Textiles est voué à évoluer en 2025, notamment à cause des problématiques de structuration de la filière. Une hausse à de la tonne est attendue, passant à 500€ pour le gisement pré-qualifié et 700€ pour le gisement en vrac non trié.

Du côté de l'upcycling, le modèle économique est plus difficile à trouver. La responsable de l'ACI du FNDSA indique qu'à sa connaissance « aucun atelier couture en ACI au sein de leur réseau national Métamorphose, n'aurait réussi à trouver un équilibre financier viable, même les plus vieux. » Cette activité doit donc être compensée par une autre. En effet, l'upcycling en insertion nécessite beaucoup de temps de formation pour les personnes recrutées, qui ne peuvent pas être rentabilisés. L'upcycling est de l'ultra sur-mesure, chaque pièce étant réfléchie, découpée, assemblée, unique donc difficile, long et cher. Par ailleurs, même si l'upcycling reste une belle vitrine, « il ne faut pas que l'upcycling produise des choses inutilisées, il faut que ça serve pour être dans une démarche cohérente avec ses valeurs. »

On observe donc que sur le recyclage, **les évolutions de coûts rapides en aval de la filière rendent difficile la stabilisation d'un prix permettant de donner de la visibilité aux entreprises.** Pour l'upcycling, ce modèle sur-mesure est difficile à viabiliser et nécessite d'être équilibré par d'autres activités.

2.2 L'offre est acceptable pour les entreprises bénéficiaires

2.2.1 Les entreprises trouvent le prix acceptable

Recyclage

L'entreprise Keolis qui a réalisé deux collectes trouve le prix acceptable. « On a un coût d'environ 180€ par site. Nous n'avons pas eu à payer la conception de l'expérimentation, on nous a donné un projet clé en main, déjà fonctionnel. Nous trouvons le prix de collecte et de traitement acceptable, si le prix de l'upcycling n'est pas pris en compte. En effet, il représente à lui seul un coût élevé mais c'est un choix de l'entreprise de donner des goodies à nos salariés. » mentionne le préventeur HSE de Keolis

Un des points d'amélioration mentionné par Keolis est l'intégration dans la proposition tarifaire d'Elise Lyon des potentiels coûts de passages supplémentaires, car les bacs peuvent se remplir rapidement et il faut parfois collecter plusieurs fois un même bac. Du côté d'Enedis, une comparaison a été réalisée en amont avec d'autres services de collecte de vêtements professionnels. A date, l'entreprise n'a pas de comparatif car peu d'acteurs sont prêts. Toutefois, concernant le prix du service Fil en Commun, « c'est forcément trop car c'est un coût qui n'existait pas auparavant » indique la chargée de mission collectivités locales d'Enedis. Les équipes de Technip indiquent pour leur part que le prix a été très correct.

Bien que le prix à la tonne soit plus élevé que pour les autres déchets, la valorisation semble donc acceptée et bien perçue par les entreprises.

Upcycling

La responsable d'ACI du FNDSA rapporte que l'upcycling est parfois perçu comme cher, et les clients ne sont pas toujours prêts à payer bien que ce soit du sur-mesure. Quand les clients sont convaincus, elle ne reçoit pourtant pas de retours négatifs des entreprises sur le prix mais plutôt de bons retours sur la satisfaction des commandes.

Ce rapport au prix pour l'upcycling peut sembler biaisé car les goodies habituellement achetés par les entreprises sont produits à bas coûts à l'étranger. Les produits sont donc peu équivalents. On peut se demander dans quelle mesure les entreprises accepteraient un prix plus élevé, qui permettrait au FNDSA d'être à l'équilibre.

L'expérimentation a permis d'identifier et d'échanger avec d'autres solutions pour la fin de vie des vêtements professionnels, tels que Recygo, Eco-logic recyclage ou encore des ateliers de couture en insertion. Il apparaît que ces **problématiques de modèle économique sont transverses** et que les tarifs proposés par ces structures sont bien au-dessus de ceux offerts par Elise Lyon notamment.

2.2.2 Une mobilisation difficile de nouvelles entreprises dans un contexte réglementaire peu contraignant

La **stratégie de mobilisation d'entreprises** lancée en octobre 2024 dans l'objectif d'intégrer de nouvelles entreprises à l'expérimentation n'a pas porté ses fruits ; en effet, **aucune entreprise n'a donné suite à nos sollicitations** malgré quelques premiers échanges réalisés. Cela peut s'expliquer par plusieurs raisons :

- Tout d'abord, la **réglementation** entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025 va nécessiter un **temps d'adaptation** des entreprises afin qu'elles se mettent en mouvement.
- De plus, **l'absence d'éco-organisme spécifique** sur le textile professionnel (aujourd'hui, l'éco-organisme Refashion est positionné sur le textile ménager uniquement) ne crée pas de dynamique vertueuse pour diffuser de l'information, accompagner les entreprises dans leurs changements de pratiques ou encore financer la structuration de la filière.
- Enfin, **l'absence de contrôles et de sanctions** en cas de non-respect de la réglementation, élément anticipé par les entreprises et mentionné à quelques reprises lors des échanges réalisés dans le cadre de la stratégie de mobilisation, n'incite pas les entreprises à agir.

2.2.3 Les entreprises intègrent le service à leur gestion de déchets post expérimentation

ENEDIS mentionne que le tri des vêtements professionnels est une obligation légale et que l'entreprise va travailler sur ce sujet et souhaiterait cadrer un marché avec une unique entreprise en région AURA pour traiter tous les sites. Des sites en dehors de la métropole de Lyon ont montré de l'intérêt pour le projet.

En conclusion, le **modèle économique est difficile à trouver** compte tenu de la structuration balbutiante de la filière de recyclage textile en France, ce qui offre peu de stabilité. Malgré cela, **les entreprises engagées** dans l'expérimentation considèrent les prix proposés comme acceptable et **intègrent cette nouvelle gestion des déchets** dans leurs process, engageant des changements de comportements.

3. Évaluation sociale

Cet effet vise à observer ce que l'expérimentation a produit comme impacts sociaux sur les différentes parties prenantes, à la fois chez les salariés des opérateurs de la solution qui ont mis en place opérationnellement l'expérimentation, ainsi que les salariés des entreprises participantes, qui ont déposé leurs vêtements usagés.

3.1 Fil en commun soutient des emplois chez les porteurs

Nous avons cherché à estimer le nombre d'emplois en insertion soutenus chez les porteurs. Le Foyer Notre Dame des Sans Abris emploie 6 couturières en insertion en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion), sur des contrats de 6 mois renouvelables. Il est **difficile de faire le suivi du nombre d'heures passées** dans le cadre des commandes des entreprises testeuses du dispositif Fil en Commun.

Sur ses près de 90 salariés, l'entreprise adaptée Elise Lyon emploie 63% de personnes en situation de handicap. La responsable commerciale souligne que l'expérimentation représente très peu de volumes par rapport à la totalité de la matière traitée (environ 15 tonnes par jour soit 3 000 T/an environ) et a donc un impact difficilement quantifiable sur l'emploi dans sa structure à date. Cependant, on peut projeter que **ce nouveau flux de déchets pourrait à terme soutenir l'emploi dans les structures de collectes et de recyclage** étant donné le gisement potentiel de matière.

3.2 Les salariés des entreprises adhèrent et sont satisfaits.

3.2.1 Nombre de salariés ayant été sensibilisés

Le nombre de salariés sensibilisés ainsi que leur mobilisation ont varié fortement d'une entreprise à l'autre. Chez Keolis, «100% des salariés des sites de Lyon ont été touchés grâce à la communication diffusée partout, sur les écrans et les kakémonos, soit 4 600 personnes à Lyon. Sur les 4 sites, ce sont 1500 salariés environ qui ont potentiellement participé. » Au contraire, lors de la première collecte, seuls les collaborateurs du site Enedis de Décines ont été sensibilisés, soit une trentaine de personnes. Lors de la seconde collecte réalisée sur 3 sites, ce sont potentiellement 150 salariés qui ont pu participer. La personne de Technip ajoute que « dans le cadre de fil en commun, c'est un site seulement qui a participé, avec un peu moins de 700 salariés touchés ».

Il apparaît que lors des collectes, **l'ensemble des salariés du site participant a pu être sensibilisé et mobilisé à chaque fois, ce qui est clé pour la suite du projet.**

3.2.2 Les entreprises et les salariés souhaitent participer à nouveau

Cet indicateur permet d'observer la satisfaction des salariés participants et de comprendre en quoi les pratiques des salariés ont changé avec l'expérimentation.

Chez Keolis, **l'expérimentation a créé un certain engouement chez les salariés** : « Il y eu des attentes de la part des salariés, des idées ont émergé sur les questions de passage en dotation, les gens ont pu se questionner sur l'absence des bacs par la suite. Ça a vraiment créé des discussions, des questionnements, une dynamique ! ». Enedis ajoute : « Lors de la sensibilisation, il y a eu plein d'idées des salariés, notamment sur l'upcycling avec une volonté de travailler sur des objets qui leurs soient utiles sur le plan technique. Sur la collecte, elle a été rapidement mise en place avec les bacs pleins, ce qui montre l'intérêt des salariés sur le dispositif. ». Le préventeur HSE de Keolis complète : « Globalement, nous observons que les

sujets liés à l'environnement donnent plus de résultats que d'autres sujets. » Les équipes de Keolis ont fait de nombreux retours positifs : « Des conducteurs ont commenté sur LinkedIn et relayé l'information, le dépôt de Caluire a participé également en rejoignant le projet en cours de collecte. Nous avons eu des retours de la part de certains collègues, responsables, et avons vraiment observé une adhésion et un engouement sur le projet. Cela fait partie des sujets qui sont mobilisateurs dans l'entreprise » Cependant, chez Technip, les salariés n'ont pas forcément été informés de cette collecte qui était dans les stocks depuis un moment, il est donc difficile d'avoir des retours.

Ces premières collectes montrent que **les retours des collaborateurs sont globalement très positifs et montrent une forte appréciation du dispositif** ainsi qu'une envie de continuer les collectes.

3.3 Le rôle de l'insertion est perçu comme déterminant dans l'offre

Cet indicateur vise à comprendre comment les entreprises et les salariés valorisent le soutien à l'emploi en insertion par leur participation au projet.

Pour Enedis, l'impact social de la participation est ce qui fait la plus-value. « La question de l'insertion est perçue positivement, valorisée, et peut donc donner envie aux gens de rendre leurs vêtements » mentionne la pilote de la stratégie bas carbone. La responsable commerciale d'Elise Lyon ajoute : « **l'insertion fait la différence**, la plupart des entreprises font appel à nous sur ce prisme-là. Dans le cadre de Fil en Commun on ne l'a pas trop mis en avant mais on était déjà connus pour ça ». En outre, « le lien créé entre les personnes insertion et les salariés du FNDSA et d'Elise Lyon pourrait être renforcé, à travers la restitution des commandes l'upcycling par les salariés du FNDSA par exemple » souligne Enedis.

3.4 Des coopérations sont créées dans le cadre du projet : les acteurs ont une meilleure connaissance de l'écosystème et de leur rôle en son sein, et identifient mieux les autres acteurs.

Les porteurs de l'expérimentation soulignent que **l'expérimentation a permis d'initier une dynamique de travail avec les acteurs locaux de la filière** des textiles professionnels : « le projet a apporté des réflexions avec les clients et une façon de réfléchir ensemble sur les façons de travailler. Le faire en collectif a été un vrai plus, ça a permis de donner un dynamisme avec des partenaires et d'échanger avec les clients », souligne la responsable d'ACI du FNDSA. La personne d'Elise Lyon ajoute : « Ça a apporté des réflexions pour essayer de trouver des solutions. Sans l'intervention du Centsept, on aurait peut-être eu du mal à mettre les acteurs en route ».

L'expérimentation a également insufflé de nouveaux partenariats. « Je suis très contente d'avoir travaillé sur ce dossier, c'est un super partenariat créé avec de l'entraide, de la visibilité, qui a apporté de la compréhension de la filière et des contacts, c'est que du plus. » souligne le FNDSA. Nouvelles Fibres Textiles ajoute : « ça m'a permis de connaître plus de gens du territoire, de faire du lien. Je connais mieux Elise Lyon en tant que collecteur et j'espère lui formuler une offre à proposer à ses clients, le moment venu ». Elise Lyon complète : « on a davantage de liens avec le Foyer, à terme ça permettra peut-être de monter des projets, dans quelques temps la filière va s'organiser. »

On peut en conclure que **l'expérimentation a permis de créer des liens entre les participants grâce aux actions menées, bien que leur poursuite après l'accompagnement du 107 soit**

incertaine. L'impact sur l'emploi est également difficile à quantifier bien qu'il semble que l'expérimentation soutient l'activité des porteurs et a du potentiel en termes de création d'emploi, notamment sur la partie upcycling.

4. Évaluation environnementale

Cette dernière dimension observée cherche à comprendre l'impact environnemental de l'expérimentation, sous le prisme notamment du volume de vêtements collectés et des changements de comportements induits dans les entreprises.

4.1 La solution permet d'augmenter la récupération et le recyclage des textiles professionnels et réduit l'impact environnemental de la fin de vie des vêtements professionnels.

4.1.1 Poids de vêtements upcyclés et recyclés

Synthèse des commandes en upcycling

Entreprise	Ville	Type de pièce	Nombre de pièce produites	Poids des pièces produites (kg)
KEOLIS	Lyon	Porte clés	2000	20
		Trousses	10	
		Pochettes d'ordi	10	
		Tote bag doublé	10	
ENEDIS	Lyon	Trousses	35	3,5
		Prototypes pochette d'envoi réutilisable	5	1,5
ENEDIS	Saint Etienne	Lunch box	23	46
		Housse gourde	91	
		Sacs polochon	10	
		Housses PC	39	
		Bobs	28	
Total	3	9	2 261	71 kg

Au total, **3 commandes** ont été passées dans le cadre de l'expérimentation pour une valeur de 10 800€ et un volume de **71kg de pièces produites**. 10 produits différents ont été conçus, pour un total de 2 260 pièces. Les porte-clés, produits à hauteur de 2 000 pièces, pèsent lourd dans le volume de commandes.

Synthèse des volumes de recyclage

Entreprise	Ville	Date collecte	Nombre bacs 240 L	Volume estimé (L)	Poids collecté (Kg)
KEOLIS 2	Lyon	Octobre 24	13	3120	354
ENEDIS	Vénissieux	Août 24	4	960	164
ENEDIS	Lyon	Août 24	9	2160	415
ENEDIS	Décines	Août 24	2	480	46
KEOLIS	Villeurbanne	Mars 24	4	960	210
KEOLIS 1	Lyon	Mars 24	1	240	32
KEOLIS 2	Lyon	Mars 24	1	240	28
KEOLIS	Vaulx en Velin	Mai 24	8	1920	239
KEOLIS 3	Lyon	Mars 2024	1	240	12
TECHNIP	Vaulx en Velin	Nov. 23	0	2200	770
ENEDIS	Décines	Octobre 23	0	1400	124
Total	11 sites		43 bacs	13 920 L	2 394 kg

Moyenne :	201,9	Kg/site
Minimum	12	Kg/site
Maximum	770	Kg/site
Médiane	164	Kg/site

Entre octobre 2023 et octobre 2024, ce sont **11 sites qui ont été collectés** lors de 6 campagnes. 43 bacs ont été récupérés, **totalisant 2,4 tonnes de vêtements collectés**.

On observe que le volume de commandes en upcycling est plus faible que celles en recyclage. Les commandes en upcycling sont plus ponctuelles et correspondent à des actions de communication. Par ailleurs, les commandes en upcycling sont passées au niveau des directions régionales tandis que les collectes pour recyclages sont gérées par site, représentant un nombre plus élevé.

4.1.2 Valorisation de la matière, filières de recyclage et impact environnemental du recyclage.

Premier envoi de matière chez Nouvelles Fibres Textiles

<i>Février 2024</i>	Poids (kg)	Part
Valorisable	361	41%
Envoyé en CSR	499	59%
Gisement total	849	100%

Il est à noter qu'une grande partie de ce premier envoi de matière comprenait des masques et vestes dont la composition était un mélange de matière et n'était pas claire, ce qui les a rendus difficiles à recycler. Ils ont été envoyés en CSR.

Second envoi de matière chez Nouvelles Fibres Textiles

<i>Décembre 2024</i>	Poids (kg)	Part
Valorisable	909	65%
Envoyé en CSR	482	35%
Gisement total	1391	100%

Synthèse

2024	Poids (kg)	Part
Valorisable	1 259	56,3%
Envoyé en CSR	980	43,7%
Gisement total	2 239	100%

Pour la répartition des flux sortants chez Nouvelles Fibres Textiles, les différentes filières de recyclage pour 2024 sont les suivantes :

- **60% vers de la plasturgie** (donc gisement majoritairement polyester). Pour Fil en commun, ce sont environ 755 kg de matière envoyés vers cette filière.
- **30% vers du non-tissé** : isolant, rembourrage, pièces automobiles. Pour Fil en commun, ce sont environ 377 kg de matière envoyés vers cette filière.
- **10% vers de la filature**, pour refaire du fil. Il est souvent adressé aux “Tissages de Charlieu”, qui refait des produits en boucle fermée. Pour Fil en commun, ce sont environ 125 kg de matière envoyés vers cette filière.

Grâce à la mise en place de la filière actuelle (en 2022), traiter 1 kg de textiles et linges de maison avec un taux de collecte sélective de 46% permet d'éviter 6.17 kg de CO2-équivalents donc un gain de 6.58 kg de CO2- équivalents par rapport à jeter ce kg de textiles et linges de maison à la poubelle. En d'autres mots, **si on détourne 1 kg de textiles et linges de maison des ordures ménagères, on économise 14 kg de CO2-équivalents**.⁴ En estimant que les émissions des vêtements professionnels sont équivalentes à celles des linges de maison (voire supérieures compte tenu de la composition de ces vêtements, souvent conçus à partir de fibres issues de l'industrie pétrochimique), pour le projet fil en commun, **les 1 259 kg de vêtements valorisés ont donc permis d'éviter environ 17,6 tonnes de CO2-équivalents, soit l'émission annuelle de 2 français.es**⁵.

4.2 L'expérimentation favorise le changement de comportement des salariés

4.2.1 Création d'une dynamique vertueuse chez les entreprises et les salariés

L'expérimentation a vu plusieurs collectes être mises en place dans les entreprises participantes. Une fois le process lancé en interne et fort d'une première expérience positive, il a été facile de le répliquer sur d'autres sites. Ainsi, Enedis a pu lancer une seconde collecte sur 3 sites différents, après la première collecte d'octobre 2023. De façon similaire, Keolis a lancé deux collectes sur 4 sites différents, dont un site collecté 2 fois en un an. Il semble donc que **les collectes pourraient être organisées de façon annuelle sur les sites**.

Du point de vue du **changement de comportement des salariés**, il est **difficile de tirer des conclusions compte tenu du faible nombre d'observations**. Les entreprises ne connaissent pas le gisement potentiel, il est donc impossible de savoir quel part a été collectée. Pour les prochaines collectes, il pourrait être intéressant de peser quel volume est collecté et de suivre l'évolution lors des collectes suivantes. Il faut noter que la première collecte ENEDIS a totalisé 150kg pour environ 30 salariés soit 5kg par salarié. À la suite de cette collecte, ENEDIS mentionne

⁴[https://refashion.fr/pro/sites/default/files/rapport-](https://refashion.fr/pro/sites/default/files/rapport-etude/Synthese_Analyse_environtle_Observatoire_FiliereRETextile_sept2022_FR.pdf)

[etude/Synthese_Analyse_environtle_Observatoire_FiliereRETextile_sept2022_FR.pdf](https://refashion.fr/pro/sites/default/files/rapport-etude/Synthese_Analyse_environtle_Observatoire_FiliereRETextile_sept2022_FR.pdf)

⁵ <https://Enedis.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lempreinte-carbone-de-la-france-de-1995-2022>

que « les gens se sont mis à apporter de façon spontanée leurs vêtements », ce qui peut indiquer un engouement pour le projet.

De son côté, Technip mentionne qu'« avant on n'en faisait rien, tout partait à la poubelle ou c'était un cadeau pour les collègues. Maintenant on affiche 100% de recyclage. » Bien que cette affirmation soit questionnable, il peut sembler que l'entreprise engage une réflexion sur ses pratiques de recyclage textile.

Concernant la qualité du gisement, Nouvelles Fibres Textiles souligne que les gisements étaient bien conditionnés, sont arrivés propres et secs et qu'aucun polluant rencontré. Cela indique que **les consignes de collecte sont bien intégrées par les salariés lors du dépôt de leurs vêtements**. Les seuls **points noirs des collectes** en provenance sont des **vêtements dont la composition n'est pas claire**, un mélange kermel & carbone est complexe à traiter. Cela reste donc un point à travailler lors des collectes à venir.

4.2.2 Le dispositif accompagne le passage d'une gestion par dotation à une gestion par échange.

Pour l'entreprise Keolis, le projet a permis de lancer une discussion sur la fin de vie des vêtements professionnels et de réfléchir au **sujet de la dotation en vêtements**. « Le projet donne une autre dimension à la question de la gestion des déchets, et peut ouvrir la question sur d'autres gisements de déchets. Le gisement des vêtements est nouveau et a du sens », indique le préventeur HSE de Keolis. « L'expérimentation a pu permettre de se poser des questions sur la dotation, mais elle ne sera pas traitée dans l'année. Nous allons regarder en détails le sujet textile dans la nouvelle convention 2025. **Ce test permet de se dire que l'entreprise est peut-être prête pour le fonctionnement par échange, et les salariés aussi.** Il y a aussi toute une réflexion sur l'économie financière générée par la réduction des vêtements en dotation. On peut penser différemment ! »

Lors de la première collecte, La pilote stratégie bas carbone d'Enedis indiquait un souhait de passer en fonctionnement par usure (ou échange) de la part de l'entreprise, que l'expérimentation pourrait le faciliter. A la suite de la seconde collecte, l'entreprise nous a informé que les sites allaient passer prochainement à un fonctionnement par échange. Cette décision mentionne uniquement la dotation et la collecte des vêtements en fin de vie, et pas encore la récupération des vêtements par un acteur pour le traitement. Leur fournisseur d'EPI, le groupe RG, étudie cette option.

Il apparaît donc que l'expérimentation vient alimenter les réflexions sur le passage en dotation pour les entreprises participantes.

4.2.3 Impact sur les risques d'image de marque et d'usurpation d'identité

L'un des enjeux identifiés en début d'expérimentation est la réduction du risque d'image pour les entreprises, lié à la non-gestion de la fin de vie des vêtements professionnels. La responsable d'Enedis admet qu'« il y a un manque de communication, un manque de sensibilisation lors de la distribution des vêtements. **Les 2 actions sont complémentaires : sensibilisation en amont, et dispositif de récupération des textiles usagés.** » La personne de Keolis ajoute : « C'est **un vrai pas vers la réduction du risque d'image.** Elle pose aussi la question d'une tenue de base avec des logo scratch. ». De son côté, Technip conclue : « on a estimé des risques d'image pour Technip, donc on ne floque plus nos EPI. Et en ce sens, on a décidé de renforcer la collecte. »

En somme, l'évaluation a permis de mettre en avant **un potentiel d'amélioration de l'impact environnemental des vêtements professionnels grâce à la gestion de leur fin de vie**, notamment à travers le recyclage. De plus, **Fil en Commun alimente les changements à plusieurs niveaux dans les entreprises**, aussi bien chez les managers que chez les salariés, pouvant conduire à une réduction des volumes de vêtements utilisés ainsi qu'à un allongement de leur durée de vie.

D. Bilan et axes d'amélioration du fonctionnement après l'expérimentation

Situation actuelle de la filière de la fin de vie des textiles professionnels

La filière textile mondialisée a été bousculée par différentes dynamiques durant l'expérimentation. Tout d'abord, en amont de la filière, la Chine s'est lancée dans le réemploi à grande échelle de vêtements usagés, récupérant des volumes très importants en provenance de collecteurs du monde entier. Cela a réduit considérablement le prix des vêtements triés et de la crème (la matière de meilleure qualité) dans les centres de tri en France et a donc créé des difficultés pour les trieurs français à trouver des débouchés. Ces derniers n'arrivant plus à exporter la matière aussi facilement, certains se trouvent engorgés, ce qui a causé des retards dans l'expérimentation avec le centre de tri d'Ugine, partenaire de Nouvelles Fibres Textiles, qui était saturé. La matière donc été bloquée chez Elise Lyon pendant plusieurs mois.

Par ailleurs, Nouvelles Fibres Textiles mentionne que leurs propres clients, les recycleurs, mettent du temps à se structurer et consolident leur modèle économique. Étant donné le nombre limité de recycleurs, les coûts de recyclage ont augmenté. Nouvelles Fibres Textiles note qu'il peut y avoir des blocages économiques à l'intégration de matière recyclée dans les produits finis, puisque le coût de la matière vierge est moins chère que le post-consommation (matière première secondaire, recyclée).

Les participants de l'expérimentation s'accordent à dire que Fil en Commun a permis d'anticiper la structuration d'une filière, qui doit être renforcée. La responsable commerciale d'ELISE LYON indique : « le problème est qu'il n'a pas de filière. On n'a par ailleurs pas réussi à mobiliser des acteurs publics, qui travaillent plutôt sur le ménager. » Enedis complète : « **créer une filière prend du temps**, heureusement qu'il n'y a pas de sanction au 2 janvier 2025. Peut-être que le groupe de travail est arrivé trop tôt, les entreprises ne sont pas prêtes et savent qu'elles ne vont pas être sanctionnées tout de suite. **Il faut attendre que la réglementation se mette en place.** On a déjà pas mal de travail avec les normes AGEC qui évoluent souvent et ce n'est pas le sujet prioritaire. Mais il y a des entreprises motivées et chez nous, une place est à prendre dans le process achats. Comment ELISE LYON pourrait développer une solution sur tout AURA pour toucher nos autres sites ? »

Enfin, plusieurs partenaires dont Nouvelles Fibres Textiles ont souligné **l'absence d'un éco-organisme sur le sujet des textiles professionnels**, contrairement aux textiles ménagers où Refashion vient encadrer et accompagner le développement de la filière. Un tel éco-organisme pourrait guider les prix et financer le développement de la filière notamment. Cela fait notamment écho aux conclusions du cabinet de conseil Ellyx, qui, dans le cadre de son accompagnement de la Métropole de Lyon sur la structuration de la démarche textile « 0 export », a identifié la nécessité d'un tiers pour accompagner le développement de telles filières et favoriser la coopération entre acteurs (institutions, structures intermédiaires, opérateurs textiles),

permettant de structurer une stratégie territoriale et apportant une cohérence entre les différentes expérimentations menées.

E. Recommandations pour le déploiement de la filière de valorisation des vêtements professionnels en fin de vie.

Les recommandations ont été coconstruite avec les acteurs de l'expérimentation et toutes les parties prenantes de la filière textile ont leur rôle à jouer, ces changements devant advenir de manière simultanée pour favoriser le déploiement de la filière et consolider les impacts économiques, sociaux et environnementaux.

1. Entreprises utilisatrices de vêtements professionnels

- **Anticiper la mise en place de la réglementation** : s'engager dans une collecte des vêtements professionnels en testant sur un site. Faire de la vie des textiles **un axe stratégique de la RSE** en valorisant les résultats de la collecte (amélioration du bilan carbone, impact social de la collecte, engagement de salariés...)
 - Faire apparaître le coût réel (financier, environnemental et social) de la fin de vie des vêtements professionnels dans le bilan, sur la base du volume de vêtements distribué.
 - Repenser la politique d'achat de goodies pour la rendre plus responsable : acheter moins de goodies mais mieux en passant par l'upcycling.
 - Intégrer une sensibilisation auprès des salariés au bon usage des vêtements pour faire durer les produits.
- Pour aller encore plus loin :
 - **S'approvisionner en vêtements éco-conçus** : instaurer des critères d'achat et choisir des fournisseurs les respectant ; dans la mesure du possible, des vêtements mono couches aux compositions simples avec des matières bien identifiées pour favoriser le recyclage en fin de vie. Favoriser les logos à scratch afin de limiter le besoin en renouvellement des équipements lors d'un changement de logo.
 - **Collaborer avec les fournisseurs pour progresser ensemble.**
 - **Optimiser la distribution** pour éviter de donner un surplus non utilisé et mieux récupérer les vêtements usagés en passant d'un système par dotation à un **système d'échange**

2. Acteurs publics

- Faire **appliquer et contrôler** le respect de la **réglementation loi AGE**C par les entreprises, avec la mise en place des sanctions en cas de non-respect.
- **Soutenir la mise en place d'un éco-organisme** sur la filière des textiles professionnels : accompagner la structuration de la filière de valorisation des vêtements professionnels via un soutien opérationnel et financier aux acteurs et de la communication auprès des entreprises.
- Au niveau de la Métropole de Lyon, **intégrer le textile professionnel dans la politique publique**, au même titre que le textile ménager.

- S'engager dans une collecte des vêtements usagés des agent.e.s, en intégrant des clauses dans les politiques d'achats.

3. Acteurs de la filière textile

- Continuer à travailler ensemble pour **proposer une offre complémentaire entre upcycling et recyclage**, avec une approche partenariale basée sur une logique de recommandations tout en différenciant le système de collecte et la contractualisation.
- **Accompagner les entreprises vers une gestion circulaire de leurs textiles professionnels** : mettre en place une gestion par échange des vêtements, accompagner vers une éco-conception des vêtements permettant un meilleur recyclage, mettre en place un processus d'achat globale et durable intégrant la fin de vie des textiles.
- Pour les acteurs en aval notamment les recycleurs, **offrir de la stabilité aux acteurs en amont de la filière**, à savoir les collecteurs et les trieurs, en donnant des signaux clairs notamment sur la tarification. En effet, les petites structures de recyclage n'ont pas les capacités de porter le poids de la mauvaise structuration de la filière textile en attendant que les trieurs récupèrent, ce qui engendre des besoins de stockage importants.

F. Conclusions

Cette expérimentation a donc mis en exergue les **potentiels de développement de la collecte et de la gestion de la fin de vie des vêtements professionnels, tout en soulignant la difficulté de construire une filière fluide avec un modèle économique à l'équilibre**. Avant tout, c'est la nécessité de **mettre en place un éco-organisme** dédié aux vêtements professionnels qui en ressort, en lien avec la réglementation instaurée au 1^{er} janvier 2025. Il est également important de rappeler la nécessité de flécher des financements pour les opérateurs et le développement de la filière ainsi que pour les dynamiques d'accompagnement de l'innovation sociale, dont le projet Fil en Commun a manqué.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des acteurs ayant pris part, de près ou de loin, à cette expérimentation et qui, à leur échelle, ont été précurseurs de la mise en place de la filière de valorisation des vêtements professionnels usagés sur la métropole de Lyon.

Nous remercions particulièrement les personnes interrogées dans le cadre de l'évaluation :

- Marine Portera, directrice commerciale d'ELISE
- Olivia Perrier, coordinatrice technique chez Nouvelles Fibres Textiles
- Axelle Duverger, responsable de l'ACI des grandes voisines chez le FNDSA
- Thierry Musselin, préventeur HSE & Florence Lecluse, directrice RSE chez Keolis
- Blanche Reuzé, Pilote stratégie bas Carbone et Nathalie Ribeiro, chargée de mission collectivités territoriales chez Enedis
- Caroline Jolivot, responsable HSES chez Technip